

Pendant la semaine du 3 au 9 juin 2024, faites vivre votre établissement au rythme de la Journée Nationale des Activités Motrices en Voyageant dans le temps dans l'époque de votre choix !

Rappel : Les **Activités Motrices** à la FFSA sont des activités physiques s'adressant aux personnes en situation de handicap mental sévère ou profond avec des limitations sensori-motrices associées et dont les capacités intellectuelles, psycho-affective et physiques ne permettent pas de donner sens à une pratique sportive codifiées.

Pour qui ?

⇒ Pour tous les usagers de votre établissement relevant des Activités Motrices

Comment faire ?

- 1 - Choisissez une époque au choix pour votre groupe
- 2 - Préparez des tenues, symboles et décors en liens avec celles-ci
- 3 - Réalisez individuellement ou en groupe **une création artistique d'expression au choix** (danse, tableau, sculpture, pièce de théâtre...) qui représente cette époque et / ou le Voyage dans le temps
- 4 - Filmez la représentation ou faites une photo de votre œuvre (**format Paysage**)
- 5 - Envoyez-nous votre production pour qu'elle soit diffusée lors de la JNAM à Monségur ou dans la vidéo du CDSA 33 qui sera présenté au concours National *

* **Merci de vérifier que chaque personne figurant sur la vidéo, ou son représentant légal, donne son accord de Droit à l'image** par écrit car la FFSA et le CDSA 33 se dégagent de toute responsabilité en cas de non-respect des droits d'auteur et d'image.

* **En envoyant vos vidéos, vous acceptez que ces dernières puissent être utilisées par la FFSA à des fins de communication et de promotion des Activités Motrices, dans tous les évènements organisés par la FFSA.**

Vidéos et photos à envoyer à : communication @cdsa33.org

Informations concernant la Journée Nationale des Activités Motrices : Pauline 06 77 09 88 76



www.cdsa33.org



secretariat@cdsa33.org



05 56 00 99 10



09 59 23 99 10